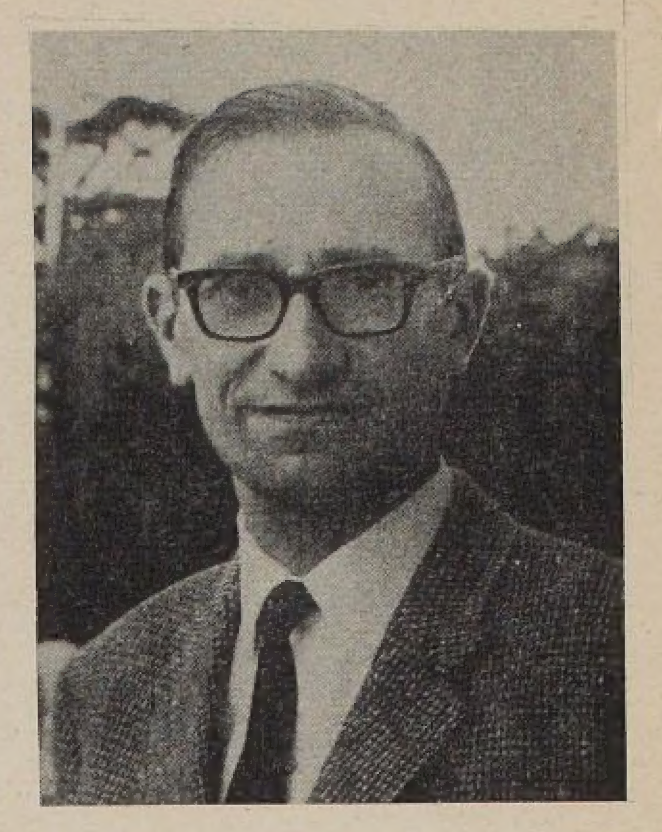
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DE 1968
Première Circonscription de la Manche



Jean-Marie DAILLET

38 ans, marié, 5 enfants — Administrateur des Communautés Européennes
Candidat d'UNION NATIONALE pour la PAIX CIVILE, le PROGRÈS et la LIBERTÉ

présenté par le

CENTRE PROGRÈS ET DÉMOCRATIE MODERNE

Remplaçant éventuel : Léon GILLES

54 ans, marié, père de famille, Commerçant - Conseiller Général, Maire de Carentan.

Je remercie les 8 480 électrices et électeurs qui m'ont, dès le premier tour, accordé leur confiance.

L'an dernier, il ne m'avait manqué que 7 voix pour continuer la lutte. Tout le monde sait que ma présence aurait donné au ballottage un tout autre sens : non plus celui de la rivalité de deux hommes, mais celui du combat de **l'EFFICACITÉ contre l'IMPUISSANCE.**

Vous savez que le Député sortant, Maître GUILBERT, dont la candidature de 1967 était, de son propre aveu, de pure fantaisie, **n'a rien fait**, ni à l'Assemblée, ni dans l'Arrondissement.

— En dépit de ses belles promesses aux cultivatrices et aux cultivateurs, il n'a jamais défendu l'agriculture.

— Il n'a rien fait pour Saint-Lô ni pour aucune de nos villes dont les zônes industrielles, désespérément vides, n'attendent plus ses interventions.

— Il avait promis de faire des permanences où il recevrait les Électeurs. Quinze mois plus tard, devant les reproches, il affirme qu'il n'a pas encore trouvé le temps de s'organiser...

— Il ne visite jamais les communes, ne répond même pas aux lettres (beaucoup de Maires s'en sont plaints à moi), et se contente de se montrer aux courses et dans quelques comices (il dit d'ailleurs que c'est pour lui « la corvée » !)

Tout le monde, enfin, a été choqué de le voir, lui qui n'était pas un Gaulliste authentique, obtenir par ses manœuvres l'investiture U.D.R qui n'aurait dû aller qu'à M. LEPOURRY. Or, c'est évidemment cette étiquette seule qui lui a permis d'abuser des électeurs gaullistes.

Vous qui réfléchissez, voici le choix qui s'offre à vous :

— Ou bien donner de nouveau votre confiance à un homme qui a fait preuve d'une totale incapacité et qui tente encore de vous tromper,

— Ou bien **élire enfin un député efficace et loyal, qui travaille d'arrache pied pour l'arrondissement de Saint-Lô, c'est-à-dire pour votre avenir et celui de vos enfants.**

L'ACTION INLASSABLE QUE J'AI MENÉE DEPUIS QUINZE MOIS POUR DIALOGUER AVEC VOS ÉLUS, VOS REPRESENTANTS PROFESSIONNELS ET SOCIAUX, ET CONTRIBUER A L'ETUDE DE VOS PROBLEMES CONCRETS (SUR LE PRIX DU LAIT, PAR EXEMPLE), VOUS EST GARANTE DU SERIEUX DE MON INTENTION D'ABANDONNER TOUTE ACTIVITE PROFESSIONNELLE POUR ME CONSACRER ENTIEREMENT DANS L'ARRONDISSEMENT, COMME A L'ASSEMBLÉE, A VOTRE SERVICE ET A CELUI DE LA FRANCE.

JE M'ENGAGE A TENIR MA PORTE OUVERTE A TOUS, A ASSURER DES PERMANENCES REGULIERES DANS LES CHEFS-LIEUX DE CANTON, A INVITER PERIODIQUEMENT LES MAIRES A DES REUNIONS DE TRAVAIL, A INFORMER CONSTAMMENT LES ELECTEURS DE MON ACTIVITÉ.

Entre l'inaction et l'action, votre choix est déjà fait.

IMP. PAGNON - TORIGNI